



Si vous avez reçu un diagnostic de maladie grave ou de maladie potentiellement mortelle, WorldCare est là pour vous aider. Notre service de deuxième avis médicale est disponible gratuitement à travers de votre régime d'assurance ou d'avantages.

Il vous suffit de contacter WorldCare pour que votre équipe de soins se forme assembler et s'occupera de tous les aspects de votre cas.

L'équipe recueillera et examinera vos dossiers médicaux afin de fournir à l'équipe spécialisée du Consortium WorldCare la mieux adaptée une image médicale complète de votre état.

Cette équipe spécialisée examine vos dossiers médicaux et fournit une consultation médicale approfondie à votre équipe WorldCare. Votre équipe WorldCare examinera, complètera et vous guidera à travers cette consultation.

Si vous ou votre médecin avez des questions supplémentaires, elles seront soumises aux spécialistes qui ont examiné votre cas.

Pour plus de confiance, concernant les meilleures décisions médicales, visitez www.worldcare.com.